



# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

## 1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ/ENTREPRISE

**Identification de la préparation** C8773 Series  
**Utilisation de la substance/préparation** Impression jet d'encre  
**N° version** 03  
**Date de révision** 04-décembre-2012  
**N° CAS** Mélange  
**Identification de la société** Hewlett Packard Belgium B.V.B.A./S.P.R.L  
Luchtschipstraat 1, Rue de l'Aéronef  
1140 Brussel/Bruxelles  
België/Belgique  
Téléphone 32 2 729 71 11

Service HP chargé des effets sur la santé  
(Appel gratuit depuis les Etats-Unis) 1-800-457-4209  
(Ligne directe) 1-503-494-7199  
N° d'appel du support client HP  
(Appel gratuit depuis les Etats-Unis) 1-800-474-6836  
(Ligne directe) 1-208-323-2551  
E-mail: hpcustomer.inquiries@hp.com  
Numéro téléphonique du centre anti-poison 070 245 245

## 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

**Examen d'Urgence** Le contact avec les yeux et la peau peut provoquer une irritation.

**Effets aigus sur la santé**

**Contact avec la peau**

Les risques potentiels résultent en principe de l'exposition aux composants.

*Alkyldiol éthoxylate*

Le contact avec la peau peut provoquer une irritation grave.

*Ethyl alkyldiol*

Le contact avec la peau peut provoquer une légère irritation.

*pyrrolidone-2*

Le contact avec la peau peut provoquer une irritation.

*Substitut de sel de sulfonate de naphtalène N° 13*

Le contact avec la peau peut provoquer une irritation.

*Tétraéthylèneglycol*

Le contact avec la peau peut provoquer une irritation.

**Contact avec les yeux**

*Alkyldiol éthoxylate*

Un contact peut engendrer des irritations modérées à graves, voire des lésions aux yeux.

*Ethyl alkyldiol*

Le contact avec les yeux peut provoquer une légère irritation.

*pyrrolidone-2*

Le contact avec les yeux peut provoquer une irritation.

*Substitut de sel de sulfonate de naphtalène N° 13*

Le contact avec les yeux peut provoquer une irritation.

*Tétraéthylèneglycol*

Le contact avec les yeux peut provoquer une irritation.

**Inhalation**

*pyrrolidone-2*

L'inhalation peut causer une irritation des voies respiratoires.

*Substitut de sel de sulfonate de naphtalène N° 13*

L'inhalation peut causer une irritation des voies respiratoires.

*Tétraéthylèneglycol*

L'inhalation peut causer une irritation des voies respiratoires.

<b>Ingestion</b>	<i>Alkyldiol éthoxylate</i> L'ingestion peut causer une irritation de la bouche et de la gorge, des nausées, des vomissements et des diarrhées.
<b>Effets potentiels sur la santé</b>	
<b>Mode d'exposition</b>	Les risques de surexposition à ce produit s'effectuent par contact avec la peau et les yeux
	Dans des conditions normales d'utilisation, l'inhalation de vapeur et l'ingestion ne sont pas des voies d'exposition pertinentes.
	Les données complètes de toxicité ne sont pas disponibles pour cette formule particulière
<b>Effets chroniques sur la santé</b>	Aucun.
<b>Caractère cancérogène</b>	Aucun des composants présents dans cette formule à des concentrations égales ou supérieures à 0,1% n'est répertorié par les organismes suivants : UE, MAK, IARC, NTP, ACGIH ou OSHA.
<b>Autres informations</b>	L'encre jaune n'est pas répertoriée dans le cadre de la Directive européenne 1999/45/CE.
<b>Classification</b>	Non classé.
<b>Dangers physiques</b>	Non classé comme présentant un risque physique.
<b>Dangers pour la santé humaine</b>	Non classé comme présentant un risque pour la santé.
<b>Dangers pour l'Environnement</b>	Non classé comme présentant un risque pour l'environnement.

### 3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Composants	N° CAS	Pourcentage	No.-CE	Classification
Eau	7732-18-5	< 80	231-791-2	
pyrrolidone-2	616-45-5	< 7.5	210-483-1	Xi;R36/38
Ethyl alkyldiol	Propriétaire	< 7.5	Propriétaire	
Tétraéthylèneglycol	112-60-7	< 7.5	203-989-9	
Substitut de sel de sulfonate de naphtalène N° 13	Propriétaire	< 5	Propriétaire	
Alkyldiol éthoxylate	Propriétaire	< 2.5	Propriétaire	Xn;R21/22, Xi;R38-41, N;R51/53

**Commentaires sur la composition** Cette cartouche d'encre contient une formule d'encre aqueuse.  
Ce produit a été évalué à l'aide de critères spécifiés dans les Directives européennes 67/548/CEE et 1999/45/CE et leurs amendements.  
Pour le texte complet des phrases R mentionnées dans cet article, voir article 16.

### 4. PREMIERS SECOURS

<b>Inhalation</b>	Placer à l'air libre. Si les symptômes persistent, consulter un médecin.
<b>Contact avec la peau</b>	Nettoyer soigneusement les parties atteintes à l'eau et au savon doux. Si l'irritation se développe ou persiste, consulter un médecin.
<b>Contact avec les yeux</b>	Ne pas frotter les yeux. Rincer immédiatement et abondamment à l'eau claire et tiède (à jet doux) pendant au moins 15 minutes ou jusqu'à ce que les particules soient éliminées. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.
<b>Ingestion</b>	En cas d'ingestion d'une quantité importante, consulter un médecin.
<b>Conseils généraux</b>	Pas d'information supplémentaire.

### 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

<b>Point d'éclair</b>	93.3 ° C (200 ° F) Pensky-Martens Closed Cup
<b>Moyen d'extinction approprié</b>	Produit chimique sec, CO2, eau pulvérisée ou mousse ordinaire.
<b>Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité</b>	Aucun.
<b>Risques d'incendie/d'explosion rares</b>	Aucun.
<b>Méthodes particulières d'intervention</b>	Aucun n'est établi.

**Produits de combustion dangereux**

Voir la section 10.

**6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE REJET ACCIDENTEL**

<b>Précautions individuelles</b>	Porter l'équipement personnel de protection approprié.
<b>Précautions en matière d'environnement</b>	Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts. Ne pas déverser dans l'eau de surface, ni dans un système d'évacuation des eaux usées.
<b>Procédures de confinement</b>	Endiguer le matériau renversé, vers où ceci est possible. Absorber avec un absorbant inerte tel que de l'argile sèche, du sable ou du sol à diatomées, des agents de sorption du commerce ou récupérer au moyen de pompes.
<b>Méthodes de nettoyage</b>	Nettoyer avec un matériau absorbant inerte.
<b>Autres informations</b>	Nettoyer avec un matériau absorbant inerte. Aspirer avec précaution ou balayer le produit et le mettre dans un sac ou un autre conteneur fermé hermétiquement. Eliminer conformément aux règlements nationaux, régionaux et locaux. Voir également la section 13, Procédures d'élimination

**7. MANIPULATION ET STOCKAGE**

<b>Manipulation</b>	Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.
<b>Stockage</b>	Tenir hors de portée des enfants. Tenir à l'écart de la chaleur et du froid extrêmes.

**8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE**

<b>Autres données d'exposition</b>	Aucun n'est établi.
<b>Contrôles de l'exposition</b>	Utiliser dans une zone correctement ventilée.
<b>Contrôle de l'exposition professionnelle</b>	
<b>Général</b>	Utiliser des protections individuelles pour réduire les risques d'exposition de la peau et des yeux.
<b>Mesures d'hygiène</b>	Manipuler conformément aux recommandations en matière d'hygiène et de sécurité.

**9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES**

<b>Aspect</b>	Non disponible.
<b>État physique</b>	Liquide
<b>Formule</b>	Non disponible.
<b>Couleur</b>	Non disponible.
<b>Odeur</b>	Non disponible.
<b>Seuil olfactif</b>	Non disponible.
<b>pH</b>	6.88
<b>Point d'ébullition</b>	Non déterminé
<b>Point d'éclair</b>	93.3 ° C (200 ° F) Pensky-Martens Closed Cup
<b>Limites d'inflammabilité dans l'air, supérieure, % volumique</b>	Non disponible.
<b>Limites d'inflammabilité dans l'air, inférieure, % volumique</b>	Non déterminé
<b>Pression de vapeur</b>	Non déterminé
<b>Densité relative</b>	Non disponible.
<b>Solubilité (dans l'eau)</b>	Soluble dans l'eau
<b>Coefficient de partage (n-octanol/eau)</b>	Non disponible
<b>Viscosité</b>	2 cP
<b>Densité de la vapeur</b>	Non disponible.
<b>Taux d'évaporation</b>	Non déterminé
<b>Point de fusion</b>	Non disponible.
<b>Point de congélation</b>	Non disponible.
<b>Température d'auto-inflammabilité</b>	Non disponible.
<b>densité</b>	1
<b>COV</b>	Non disponible.

**10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ**

<b>Produits de décomposition dangereux</b>	Lors de la décomposition, ce produit risque de rejeter des émanations d'oxyde d'azote, de monoxyde de carbone, de dioxyde de carbone et/ou d'hydrocarbures de faible poids moléculaire.
<b>Stabilité</b>	Stable dans les conditions de stockage recommandées.

**Produits à éviter** Incompatible avec les bases fortes et les oxydants.

**Polymérisation dangereuse** Ne se produira pas.

## 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

<b>Informations toxicologiques</b>	Voir la section 2 pour connaître les risques potentiels pour la santé et la section 4 pour obtenir des informations sur les mesures de premiers secours.
<b>Lésions oculaires graves/irritation oculaire</b>	Non disponible.
<b>Autres informations</b>	Cette formule d'encre n'a pas été testée en ce qui concerne ses effets toxicologiques éventuels. Voir la section 2 pour connaître les risques potentiels pour la santé et la section 4 pour obtenir des informations sur les mesures de premiers secours.

## 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

<b>Toxicité en milieu aquatique</b>	CL50/96h/Vairon (Pimephales promelas) => 750 mg/L Toxicité statique aiguë (truite), survie (100 mg/L) = 100% Toxicité statique aiguë (truite), survie (10 mg/L) = 100%
-------------------------------------	--

## 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

<b>Instructions pour l'élimination</b>	Eliminer conformément aux règlements nationaux, régionaux et locaux. Le programme de recyclage HP Planet Partners pour cartouches (marque commerciale) permet un recyclage simple et pratique des cartouches HP jet d'encre et LaserJet. Pour obtenir des informations et connaître la disponibilité de ce service dans votre région, consultez le site Web à l'adresse <a href="http://www.hp.com/recycle">http://www.hp.com/recycle</a> .
--	--

## 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

<b>Autres informations</b>	Ce produit n'est pas considéré comme dangereux par le ministère américain du transport (DOT), l'association du transport aérien international (IATA), l'accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route (ADR), le code maritime international des marchandises dangereuses (IMDG) et les réglementations relatives au transport international de marchandises dangereuses (RID).
----------------------------	--

### ADR

N'est pas soumis à la réglementation des matières dangereuses.

### IATA

N'est pas soumis à la réglementation des matières dangereuses.

### IMDG

N'est pas soumis à la réglementation des matières dangereuses.

### RID

N'est pas soumis à la réglementation des matières dangereuses.

## 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

### Etiquetage

<b>Contient</b>	Alkyldiol éthoxylate, Eau, Ethyl alkyldiol, pyrrolidone-2, Substitut de sel de sulfonate de naphtalène N° 13, Tétraéthylèneglycol
-----------------	---

**Étiquetage CE** Ce produit ne requiert aucun étiquetage dans le cadre de la Directive européenne 1999/45/CE.

<b>Informations sur la réglementation</b>	Toutes les substances chimiques contenues dans ce produit HP ont été notifiées ou sont exemptes de notification en vertu des lois relatives à la notification des substances chimiques dans les pays suivants : US(TSCA), EU (EINECS/ELINCS), Suisse, Canada (DSL/NDSL), Australie, Japon, Philippines, Corée du Sud, Nouvelle Zélande et Chine.
---	--

## 16. AUTRES DONNÉES

<b>Texte des phrases R citées aux rubriques 2 et 3</b>	R21/22 Nocif en cas de contact avec la peau et d'ingestion. R36/38 Irritant pour les yeux et la peau. R38 Irritant pour la peau. R41 Risque de lésions oculaires graves. R51/53 Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets nocifs à long terme pour l'environnement aquatique.
--	---

<b>Autres informations</b>	Cette fiche de données de sécurité a été préparée conformément à la Directive européenne 91/155/CEE telle qu'amendée par la Directive 2001/58/CE.
----------------------------	---

<b>Clause de non responsabilité</b>	La présente fiche de données de sécurité est fournie gratuitement aux clients de Hewlett-Packard Company. Les données y figurant sont les plus récentes connues de Hewlett-Packard au moment de la préparation de ce document et sont supposées exactes. Toutefois, lesdites données ne garantissent en aucun cas les propriétés spécifiques des produits telles qu'elles sont décrites, ni leur adéquation à une application particulière. Élaboré en vertu des conditions requises par la législation en vigueur spécifiée dans la Section 1 ci-dessus, le présent document peut ne pas être conforme aux obligations réglementaires d'autres pays.
-------------------------------------	---

<b>Date de publication</b>	04-décembre-2012
<b>Cette fiche de données de sécurité comporte des modifications par rapport à la version précédente dans la (les) section(s):</b>	INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT: Autres informations
<b>Informations relatives au fabricant</b>	Hewlett-Packard Company 3000 Hanover Street Palo Alto, California 94304-1112 US (Ligne directe) 1-503-494-7199 (Appel gratuit depuis les Etats-Unis) 1-800-457-4209
<b>Explication des abréviations</b>	
<p><b>ACGIH (États-Unis)</b> Conférence Américaine des Hygiénistes Industriels Gouvernementaux</p> <p><b>CAS</b> Chemical Abstracts Service (Service américain d'enregistrement des produits chimiques)</p> <p><b>CERCLA</b> Comprehensive Environmental Response Compensation and Liability Act (SuperFund Act, Loi U.S. de 1980 sur la responsabilité environnementale et la remédiation)</p> <p><b>CFR</b> Code de Réglementation Fédérale</p> <p><b>COC</b> Cleveland Open Cup</p> <p><b>Ministère des transports des États-Unis (Department of Transportation, DOT)</b> Ministère des Transports</p> <p><b>EPCRA</b> Emergency Planning and Community Right-to-Know Act (SARA ou Loi sur la Planification des Urgences et le Droit de la Population à l'Information)</p> <p><b>IARC</b> Agence Internationale pour la Recherche sur le Cancer</p> <p><b>NIOSH</b> National Institute for Occupational Safety and Health (Institut National pour la Santé et la Sécurité du Travail)</p> <p><b>NTP</b> Programme National de Toxicologie</p> <p><b>OSHA</b> Occupational Safety and Health Administration (Administration de la Santé et de la Sécurité du Travail)</p> <p><b>PEL limite d'exposition autorisée</b> Limite d'Exposition Admise</p> <p><b>RCRA</b> Resource Conservation and Recovery Act (Loi sur la Conservation et la Récupération des Ressources)</p> <p><b>REC</b> Recommandé</p> <p><b>REL</b> Limite d'Exposition Recommandée</p> <p><b>SARA</b> Superfund Amendments and Reauthorization Act (amendements et révision de 1986 du SuperFund Act)</p> <p><b>STEL limite d'exposition à court terme</b> Limite d'exposition à court terme</p> <p><b>TCLP : &lt;value&gt;</b> Toxicity Characteristics Leaching Procedure (Caractéristiques de Toxicité Procédure de Lixiviation)</p> <p><b>Vle</b> Seuil Limite</p> <p><b>TSCA</b> Toxic Substances Control Act (Loi sur le Contrôle des Substances Toxiques)</p> <p><b>COV</b> Composés Organiques Volatils</p>	